



## COMMUNE DE LUCEY

### **COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL : JEUDI 20 DECEMBRE 2018**

**PRESENTS :** FOURNIER V. - BAILET M. C. – ROUSSEAU I. - COLLIN C. HERLEM B. - ROUX J.N – VITALLY C. - BOURLET HP – MENETRIER M.

**ABSENT :** VOULHOUX E.

#### **ARCHIVES DEPARTEMENTALES**

Les archives communales (avant 1950) vont être transférées au service des Archives Départementales pour être nettoyées et conservées (prestation gratuite pour la commune).

Les archives (après 1950) vont être triées, classées et conservées en mairie. Ce travail va être effectué par le centre de gestion (coût environ 4800 euros : vacations + indemnités repas et kilométriques). Travail évalué à 20 jours.

#### **ACHAT DU TERRAIN DE MADAME RENEVEY**

L'EPFL a réussi la négociation pour la vente du terrain de Madame RENEVEY à la commune. Une délibération est prise pour accepter certaines demandes de Madame RENEVEY.

#### **SUBVENTION DE LA REGION**

La commune avait la possibilité d'obtenir une subvention de 61 000 euros pour la construction d'une nouvelle école. Comme ce dossier n'est toujours pas finalisé, la commune a la possibilité de transférer cette subvention sur un autre dossier. Le dossier retenu est l'aménagement de la placette.

#### **REPAS DES AINES ET CEREMONIE DES VŒUX**

La cérémonie des vœux aura lieu le dimanche 13 janvier 2019 à 10 h 45 suivie du repas des aînés à l'auberge.

#### **REFECTION RESEAUX D'EAU ET RESEAUX SECS SUR MONTAGNIN ET CREMON**

Proposition de travaux de réfection du réseau d'eau avec enfouissement des réseaux secs. C'est le SDES qui gère et chiffre le projet. La commune ne paiera que ce qui lui reste à charge. La réfection du réseau d'eau est une compétence de la Communauté de Communes de Yenne. Une demande de subvention sera adressée au Conseil Départemental pour l'enfouissement des lignes Telecom.

L'éclairage public sur le hameau de Montagnin va passer en leds.

## **FOUR DE VETRIER**

Plusieurs devis ont été demandés. L'architecte conseil consultée va demander un avis au service des Bâtiments de France (réfection de la voute, garder les vieux bois ?).

Une subvention pourra être demandée au Conseil Départemental.

## **QUESTIONS DIVERSES**

**La commission accessibilité handicapés** de la Communauté de Communes de Yenne répertorie les travaux à faire dans les bâtiments recevant du public, pour une mise aux normes.

**La Préfecture** faire le recensement des communes qui ont fait ou non leur Plan de Sauvegarde.